



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPLP externe et CAFEP-CAPLP langues-lettres**

**Section : Langues Vivantes - Lettres**

**Option : Allemand - Lettres**

**Session 2020**

Rapport de jury présenté par :

Fabrice Poli  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche  
Président du jury

Jonas Erin  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche  
Vice-président du jury

Dans la suite du texte, « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats masculins. De même pour « enseignant ».

## **Sommaire**

<b>A. Le mot du directoire</b>	<b>4</b>
<b>B. La session 2020 en chiffres et en analyse</b>	<b>5</b>
<b>C. Les épreuves écrites valant admission en 2020</b>	
<b>C.1. La composition en allemand</b>	<b>9</b>
<b>C.2. Le commentaire composé en lettres</b>	<b>14</b>

## **A. Le mot du directoire**

La pandémie qui a frappé notre pays et le monde, a affecté, comme bien d'autres concours de la fonction publique, le bon déroulement du CAPLP externe et du CAFEP-CAPLP allemand-lettres.

La direction générale des ressources humaines a en effet cette année, eu égard au contexte, fait le choix de supprimer les épreuves orales au seul profit des épreuves écrites valant ainsi admission.

Le jury mesure bien quels ont pu être le trouble et l'angoisse des candidats affectés dans leurs études par cette session si particulière et qu'il faut souhaiter ne pas voir se renouveler.

Afin d'assurer une délibération la plus juste possible, le directoire avait recommandé au jury d'examiner de manière encore plus méticuleuse que d'ordinaire, les copies des candidats, ayant bien à l'esprit que ces derniers jouaient, sur les deux seules épreuves de l'écrit, leur réussite au concours. De ce point de vue, l'assurance la plus formelle peut être donnée aux candidats que leurs prestations ont été *très longuement* discutées et pondérées, avec tout le soin requis par les contingences sanitaires.

Le jury, quoi qu'il lui en ait coûté de ne pas pouvoir accueillir les candidats pour les traditionnelles épreuves orales, a eu plaisir à recevoir de très bonnes copies, comme l'attestent les très bonnes notes distribuées, tant en allemand qu'en lettres. Ainsi, les trois premiers admis au concours public obtiennent, respectivement, une moyenne de 15.8, 14.75 et 13.8, preuves du bon niveau général des candidats que le jury aurait eu, non seulement eux mais tous les admissibles en général, grand plaisir à accueillir à Strasbourg.

Comme de coutume, le jury invite les candidats des sessions ultérieures à bien préparer, avec équité, les deux valences du concours, car certains candidats, aux résultats trop déséquilibrés entre les deux langues, n'ont pu être déclarés admis.

Pour mémoire, les candidats déclarés admis cette année seront soumis, au sein de leurs académies respectives, à un entretien professionnel dans le cadre de la procédure d'évaluation et de titularisation (cf. arrêté du 28/08/20 – JORF 30/08/20).

Au terme de la présente session, le jury adresse ses plus chaleureuses félicitations aux candidats déclarés admis et invitent les candidats ajournés à ne pas se déclarés battus et à poursuivre leurs efforts en vue de la session 2021.

Fabrice Poli  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche  
Président du jury

Jonas Erin  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche  
Vice-président du jury

## B. La session 2020

### B1. Bilan chiffré et analyse

Le tableau suivant présente les chiffres clés de la session 2020, depuis l'inscription au concours jusqu'à l'admission, au regard des précédentes sessions. On rappellera que, pour cette présente session, les seuls écrits valaient admission au concours.

	CAPLP Externe					CAFEP-PLP Externe				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de postes	8	5	4	5	<b>5</b>	1	1	1	1	<b>1</b>
Nombre d'inscrits	61	78	69	48	<b>35</b>	5	10	6	14	<b>8</b>
Nombre de présents à l'écrit	26	27	25	11	<b>15</b>	3	3	1	4	<b>1</b>
Candidats admissibles	16	16	15	11	/	2	2	1	3	/
Barre de l'admissibilité	12,3	9,9	9,8	10	/	11,3	8,7	10,3	13,9	/
Barre de l'admission	13,7	10,7	10,5	10	<b>10,3</b>	14,9	12,1	13	13,3	<b>10</b>
Admis sur liste principale	8	5	4	5	<b>5</b>	1	1	1	1	<b>1</b>
Inscrits sur liste complémentaire	2	4	0	0	<b>0</b>	0	0	0	1	<b>0</b>

Le tableau ci-dessous appelle quelques brèves remarques.

Le jury déplore tout d'abord, une nouvelle fois, la trop grande déperdition du nombre des candidats présents aux épreuves. Sur 43 inscrits (pour les deux concours) en effet, seuls 16 candidats ont composé, la baisse affectant plus particulièrement le concours externe privé où un seul candidat a composé. Le jury ne saurait méconnaître la situation sanitaire qui a prévalu pour la présente année et espère qu'une présence plus nombreuse des candidats sera observée à la prochaine session.

La barre d'admission a été, cette année, calculée sur les seules épreuves écrites ; malgré l'absence d'épreuves orales, la barre d'admission connaît une grande stabilité au concours public, mais accuse un fléchissement de trois points au concours privé.

Le jury, enfin, se félicite par ailleurs d'avoir pu pourvoir tous les postes mis au concours (5 pour le concours public et 1 pour le concours privé).

## **B2. Les épreuves : organisation, déroulé et attentes**

L'arrêté du 27 mars 2017 introduisant des modifications dans les épreuves du concours par rapport aux sessions précédentes, il nous semble important de reprendre les textes (en italique ci-après) qui fondent l'organisation à compter de la session 2018 du concours et d'explicitier la structure des épreuves.

Les candidats passent une épreuve dans chaque valence à l'écrit comme à l'oral. Si les épreuves sont strictement les mêmes pour tous à l'écrit – c'est-à-dire une composition et traduction en allemand et un commentaire composé avec une question grammaticale en lettres – un tirage au sort détermine la valence dans laquelle chaque candidat passe chacune des deux épreuves orales. Ainsi deux cas de figure sont possibles à l'oral :

- cas de figure n°1 : épreuve de mise en situation professionnelle en allemand et épreuve à partir d'un dossier en lettres ;
- cas de figure n°2 : épreuve de mise en situation professionnelle en lettres et épreuve à partir d'un dossier en allemand.

Les tableaux suivants ont pour objectif de reprendre les principales informations structurelles concernant les différentes épreuves. La présente description s'entend dans le cadre d'une session normale et ne doit pas être prise en compte pour la session 2020 où les candidats n'ont passé que les épreuves écrites.

### **Épreuves d'admissibilité**

<b>Contenus</b>	<b>Valence Allemand</b>		<b>Valence Lettres</b>	
	Composition	Traduction	Commentaire composé	Question grammaticale
<b>Durée</b>	5 heures		5 heures	
<b>Coefficient</b>	1		1	

### **Épreuves d'admission**

<b>Épreuves</b>	<b>Valence Allemand</b>		<b>Valence Lettres</b>	
	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier
<b>Contenus</b>	Étude de document(s)	Compréhension de l'oral	Étude de texte suivie d'un entretien	Élaboration d'une séquence pédagogique
	Exploitation didactique et pédagogique du document	Analyse de dossier		
<b>Préparation</b>	2h30	2h30 <sup>1</sup>	2h30	2h30
<b>Passage</b>	1h00	1h00	1h00	1h00
<b>Coefficient</b>	2		2	

---

<sup>1</sup> L'arrêté du 27 mars 2017 permet depuis la session 2018 un alignement du temps de préparation de l'épreuve de langues vivantes à partir d'un dossier sur le temps de préparation des autres épreuves, c'est-à-dire 2h30 au lieu de 2h00 pour les précédentes sessions.

Pour l'admission, les candidats passent chacune des épreuves dans une valence : deux cas de figure sont envisageables.

### Dans le cas de figure n°1, un candidat passera

<p><b>L'épreuve de mise en situation professionnelle en allemand<sup>2</sup></b></p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve porte :</i></p> <p><i>-d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère, se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel ;</i></p> <p><i>-d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur les mêmes réalités et faits culturels. Ce dossier est composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux contextes d'enseignement et au cadre institutionnel.</i></p> <p><i>La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère et permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.</i></p> <p><i>La seconde partie de l'entretien se déroule en français et permet de vérifier, à partir d'une analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.</i></p> <p><i>La durée du document audio ou vidéo authentique n'excédera pas cinq minutes. Celle des productions orales d'élèves n'excédera pas trois minutes par enregistrement. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>
<p><b>et l'épreuve à partir d'un dossier en lettres</b></p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>Le candidat élabore une séquence d'enseignement qu'il expose au jury, à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme : textes littéraires, reproductions d'œuvres d'art, photogrammes, articles de presse ou écrits d'élèves. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.</i></p>

<sup>2</sup> L'arrêté du 27 mars 2017 inverse les contenus des deux épreuves de langues vivantes par rapport aux sessions précédentes.

**Dans le cas de figure n°2, un candidat passera...**

<p><b>l'épreuve de mise en situation professionnelle en lettres<sup>2</sup></b> <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve consiste en l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale.</i></p>
<p><b>et l'épreuve à partir d'un dossier en allemand</b> <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve consiste en la présentation d'une leçon, dans le cadre du programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.</i></p> <p><i>L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury et constitué de documents se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo.</i></p> <p><i>L'épreuve comporte deux parties :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>-une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation des documents du dossier, suivie d'un entretien en langue étrangère ;</i></li><li><i>-une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.</i></li></ul> <p><i>Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>



## **C. Les épreuves écrites (valant cette année admission)**

### **C.1. ALLEMAND : composition et traduction**

Rapport établi par Rémy CORTELL et Anne IKSI-SMOUTS

#### **C.1.1. Remarques générales**

Ce rapport établit des remarques ciblées en lien avec la session 2020. Nous invitons les futurs candidats à consulter également les rapports du jury des sessions précédentes et surtout ceux de 2016 et 2015, plus détaillés, notamment en ce qui concerne la méthodologie.

#### **C.1.2. Composition en allemand**

Même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, nombre de productions écrites se sont révélées peu ou pas satisfaisantes compte tenu du niveau d'allemand faible, voire insuffisant chez un grand nombre de candidats. **Or il est indispensable de posséder au minimum le niveau C1 du CECRL dans les deux langues pour se présenter à un tel concours.**

Rappelons brièvement les éléments attendus de l'épreuve :

- **Analyser le dossier**

Le dossier proposé est constitué de deux extraits de l'autobiographie de Heinrich Böll parue en 1981 *Was soll aus dem Jungen bloß werden? Oder: Irgendwas mit Büchern*, d'une interview de l'auteur de la même année par le critique Jürgen P. Wallmann, ainsi que d'un bref portrait de l'auteur publié sur le site Internet de la Heinrich-Böll-Stiftung. La consigne invite les candidats à commenter les deux extraits en s'appuyant sur leurs connaissances personnelles ainsi que sur les textes 3 et 4 pour répondre à la question : « *Wie stellt Heinrich Böll seine Jugend und seine Schulzeit unter dem nationalsozialistischen Regime dar ?* »

La consigne amène donc les candidats à mobiliser leurs connaissances d'une part et à croiser les lectures de quatre documents d'autre part pour donner ensuite une réponse spécifique, réfléchie, nuancée et argumentée à cette question. Celle-ci était formulée de façon ouverte laissant ainsi aux candidats le choix du plan et des thèmes à développer. Or très souvent, le commentaire de textes s'est réduit à une série de paraphrases ou la juxtaposition de citations extraites des textes commentés au fil de l'eau.

- **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur la littérature et l'histoire des pays de l'aire germanophone, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique pour l'épreuve d'allemand. Le jury a néanmoins été heureux de lire que l'auteur appartenait au *Groupe 47*. Il a en revanche été consterné d'apprendre qu'il avait été nostalgique du régime national-socialiste.

Les candidats sont invités à mobiliser leurs connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles si celles-ci sont judicieuses. En revanche, un étalage de connaissances littéraires et historiques qui ne contribuent pas à élucider les textes est malvenu.

### • **Élaborer un plan**

Beaucoup de candidats annoncent un plan, mais ne s'y tiennent pas. En général, si l'introduction est correcte, tant du point de vue méthodologique que linguistique, le développement devient brouillon. Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr !* Le jury a déploré que trop de copies restent sans conclusion ou avec une conclusion bâclée.

Enfin, dans un souci de clarté, il est nécessaire de veiller à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Ainsi il convient de laisser un espace entre les différentes parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. Il est par ailleurs inutile de recopier la consigne.

La question ayant été posée de façon ouverte, les candidats avaient toute latitude pour faire un plan de leur choix, pour peu que celui-ci soit pertinent. Mais souvent le jury a constaté une absence de plan, beaucoup de paraphrase, et un ensemble incohérent avec accumulation de banalités.

### • **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La correction de la langue est, bien entendu, d'une importance capitale.

Le jury a constaté dans de trop nombreuses copies que les connaissances de base de la grammaire de la langue n'étaient pas toujours acquises. La lecture des copies devient alors très fastidieuse et nuit à la valorisation d'éléments d'analyse qui pourraient être pertinents. D'autre part un registre de langue trop « spontané », voire familier, ne peut correspondre à celui attendu à l'écrit. Rappelons également qu'il est important d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie (lisibilité de l'écriture, absence de ratures, etc.).

Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les candidats

- ▶ à tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports des sessions précédentes ;
- ▶ à lire une variété de textes en allemand ;
- ▶ à saisir toutes les opportunités pour une pratique de la langue orale et écrite.

### • **Pistes d'exploitation**

Le jury n'attend aucune réponse spécifique. Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent.

Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation) et propose une rédaction dans un allemand correct.

Les deux extraits proposés sont tirés de l'autobiographie de Heinrich Böll, écrivain majeur de la littérature allemande d'après-guerre et prix Nobel de littérature 1972. L'auteur y dépeint sa jeunesse et sa scolarité sous le régime national-socialiste, de 1933 à 1937, c'est-à-dire de l'arrivée de Hitler au pouvoir à l'obtention de son baccalauréat. Il est né le 21 décembre 1917 et a donc entre 16 ans et 20 ans. Le ton et la thématique sont donnés dès le préambule du texte 1 : „*Die vier Jahre von 1933 bis 1937 sind Gegenstand dieses Buches. Präzise und mit einer Portion Humor vermittelt Heinrich Böll seine Eindrücke und Gefühle, gibt unverstellte Auskunft über Kindheit und Jugend unter der Diktatur. Eine exemplarische Studie über Moral, List und Versagen*“ (Die Zeit, 1981). Heinrich Böll témoigne de la réalité quotidienne de la société allemande de l'époque et renseigne le lecteur, avec sobriété, précision et humour, sur sa jeunesse sous la férule nazie, entre « morale, ruse et échec ». Élève avant tout de la vie et de l'école buissonnière, il trouve néanmoins dans l'école « traditionnelle », ainsi qu'au sein de sa famille, bien que celle-ci fût victime de la crise économique, la cachette la plus sûre face aux contraintes du système totalitaire, offrant ainsi une sorte de résistance passive, de l'intérieur, à l'oppression extérieure et à ses brutalités. Témoin de son époque, confrontant ses souvenirs d'adolescent au regard de l'adulte qu'il est devenu, Heinrich Böll fait se mêler l'histoire intime et l'Histoire, terrifiante, celle du Troisième Reich.

Les documents proposés évoquaient un certain nombre d'événements et de faits marquants du régime nazi d'avant-guerre et en appelaient bien d'autres, que les candidats ont pour partie exploités ou auraient pu exploiter, afin d'étayer leur commentaire. En voici quelques exemples parmi d'autres :

- Le krach boursier du 29.10.1929 et ses conséquences : la crise économique, la montée du chômage, la crise politique, etc.
- La République de Weimar.
- Certaines dates marquantes du régime nazi : incendie du Reichstag, avènement du régime, Nuit des Longs Couteaux, lois raciales de Nuremberg de 1935, rétablissement du service militaire, remilitarisation de l'Allemagne, jeux Olympiques de Berlin, Nuit de Cristal, etc.
- Certaines figures historiques du régime nazi et de l'opposition au régime nazi ;
- La mise au pas progressive de la société allemande, dans toutes ses composantes : politique, éducation, armée, vie publique, culture, sport, économie, etc.
- Les notions de « Mitläufer », de « Spitzel ».
- La résistance allemande au nazisme : de l'église catholique, à laquelle appartient la famille de l'auteur, de l'église protestante. Le mouvement *Die weiße Rose*. La résistance des anciens partis politiques et des syndicats. *Die Rote Kapelle*. Les initiatives individuelles (Georg Elser, ...), etc.
- Les premiers camps de concentration (Dachau, 1933) pour interner et éliminer l'opposition politique (KPD, SPD...), les réfractaires, les « indésirables ».
- La propagande antisémite, la persécution des Juifs.
- L'exil de nombreux Juifs, d'hommes politiques, d'intellectuels, d'artistes, ...
- etc.

### C.1.3. Thème

- **Texte à traduire**

Ce jour-là, je n'ai pas pleuré. Je me suis retrouvée au milieu des autres enfants dans un préau qui m'est apparu, peut-être parce que je venais de l'austère château fort de la rue Philippe-de-Metz, comme un endroit extraordinaire: une salle immense, toute ronde – je n'avais vraiment jamais vu ça -, éclairée par des baies qui donnaient sur la cour bien plus large, elle aussi, que celle de notre immeuble. L'école maternelle est un lieu intermédiaire bizarre, où commence l'apprentissage du monde des adultes, mais où certains détails de la vie, habituellement embêtants pour les tout-petits, leur sont adaptés, compensations offertes à ceux qui devront s'habituer à en obtenir de moins en moins. Pour qu'ils apprennent à suspendre leur manteau, les patères sont fixées juste à leur portée, ils peuvent s'asseoir à une table, sur une chaise, sans devoir faire de l'escalade, et puis aller aux cabinets comme des grands, sur un vrai siège mais pas plus haut qu'un pot de chambre. La grille séparant l'entrée de l'école du préau, et devant laquelle ma mère m'embrassait parce que les parents n'avaient pas le droit, en principe, d'aller au-delà, était-elle aussi proportionnée à la taille des enfants, si bien qu'en vérité elle n'interdisait le passage qu'à ceux-ci, moyen subtil de les habituer à la captivité. Ainsi, l'aire de nos allées et venues s'élargit tandis que les objets qui la découpent et nous y fixent se rapprochent : le premier espace social dans lequel nous évoluons est soumis à des changements d'échelle permanents, comme le pays d'Alice, sans receler toutefois autant de merveilles.

Catherine Millet, *Une enfance de rêve*, Éditions Flammarion 2014

- **Éléments contextuels**

L'auteure : Catherine Millet, née le 1<sup>er</sup> avril 1948 à Bois-Colombes, est une critique d'art, commissaire d'exposition et femme de lettres française. Personnalité de l'art contemporain, elle s'est fait connaître du grand public avec son livre *La Vie sexuelle de Catherine M.*

Le roman : dans *Une enfance de rêve*, l'auteure relate son enfance dans les années 1950 en banlieue parisienne. Elle y fait resurgir les figures familiales, les rencontres et les décors, qui ont façonné son identité d'adulte et ont été à la genèse de son émancipation personnelle.

- **Entraves**

La longueur et la complexité des phrases étaient souvent difficiles à rendre en allemand. Le jury en a tenu compte, mais la plupart des copies ont montré une réelle difficulté à surmonter ces entraves.

## • Quelques conseils pour traduire

Rappelons :

- qu'il est indispensable de vérifier la recevabilité linguistique (orthographe, grammaire, conjugaison, lexicque) du texte d'arrivée ;
- qu'il n'est pas nécessaire de traduire le titre de l'œuvre d'où le texte est extrait ;
- qu'il ne faut jamais proposer plusieurs solutions de traduction pour un terme, mais faire un choix.

D'où la devise souvent invoquée : **So treu wie möglich, so frei wie nötig!**

Le thème est une épreuve difficile qui exige une préparation particulière et intensive. Les candidats trouveront de nombreux conseils dans les rapports des sessions 2015 et 2016.

## Proposition de traduction

An diesem Tag habe ich nicht geweint. Ich befand mich auf einmal mitten unter den anderen Kindern in einer Pausenhalle, die mir, vielleicht weil ich von der kargen Burg der Rue Philippe-de-Metz kam, wie ein außergewöhnlicher Ort vorkam: ein riesiger Saal, ganz rund – so etwas hatte ich wirklich noch nie gesehen –, durch hohe Fensterscheiben beleuchtet, mit Blick auf den Hof hinaus, der selbst auch viel größer war als der unseres Wohnhauses. Die Vorschule ist ein seltsamer Zwischenort, wo die Ausbildung für die Erwachsenenwelt beginnt, wo jedoch manche Details des Lebens, die gewöhnlich lästig für die ganz Kleinen sind, an sie angepasst werden, als Entschädigung dafür, dass sie sich in Zukunft daran gewöhnen müssen, immer weniger davon zu bekommen. Damit sie lernen, ihren Mantel aufzuhängen, sind die Kleiderhaken auf ihrer Höhe befestigt, sie können sich an einen Tisch, auf einen Stuhl setzen, ohne klettern zu müssen, und sogar zur Toilette gehen, wie die Großen, auf einen richtigen Sitz, der aber nicht höher ist als ein Töpfchen. Der Zaun, der den Schuleingang von der Pausenhalle trennte und vor dem meine Mutter mich küsste, weil die Eltern in der Regel nicht weiter gehen durften, war auch an die Größe der Kinder angepasst, sodass er in Wirklichkeit nur ihnen den Durchgang versagte – ein subtiles Mittel, sie an die Gefangenschaft zu gewöhnen. So erweitert sich der Bereich unseres Kommens und Gehens, während die Gegenstände, die ihn unterteilen und uns daran binden, sich annähern: Der erste soziale Raum, in dem wir uns bewegen, unterliegt ständigen Maßstabsveränderungen, wie Alices Wunderland, ohne jedoch so viele Wunder zu bergen.

## **C.2. LETTRES : commentaire composé**

Rapport établi par Aline CHUDY et Philippe JACQUIN

### **C.2.1. Les modalités de l'épreuve**

L'épreuve comporte :

- le commentaire d'un texte littéraire répondant aux entrées du programme de CAP et aux objets d'étude des programmes de seconde professionnelle (2019) et de première et terminale professionnelles (2009).
- le traitement d'une question de grammaire permettant d'éclairer le sens du texte.

### **C.2.2. Conseils généraux**

Au moment de commencer la rédaction de la copie, il n'est pas nécessaire de recopier la consigne donnée avec le texte à commenter, pas plus que celle, un peu plus tard, de la question de grammaire. Les candidats seront en revanche attentifs aux citations de passages du texte, qui, pour servir la bonne intelligence des explications, seront précises, mesurées et respecteront les règles graphiques en usage (guillemets).

D'un futur professeur, appelé à l'exemplarité vis-à-vis de ses élèves, il est attendu la capacité de produire une copie soignée, aérée, dont la présentation générale et la graphie ne font pas obstacle à la lecture et à la compréhension par le jury. Chaque candidat veillera ainsi à ce que l'introduction et la conclusion soient clairement séparées du développement. Le développement sera lui-même structuré en paragraphes marqués par des retraits et des blancs "typographiques". Toutefois, il n'est pas non plus opportun de laisser de trop longs espaces entre les parties effectivement rédigées. Laisser plusieurs pages vierges entre des parties de devoir - parce qu'on pense y revenir plus tard - c'est fausser la pagination (qu'il convient par ailleurs de ne pas oublier). Plus ces espaces laissés vierges sont importants, plus l'unité du devoir est hypothéquée.

S'entraîner à la rédaction, à une forme d'endurance et de continuité rédactionnelle, est ainsi un indispensable de la préparation : le plan du commentaire étant établi, il faut être capable de tenir la distance, sans hésitations (ratures), sans détours ni retours en arrière. Cette capacité de rédaction doit permettre aux candidats de présenter *in fine* une copie dont la longueur est adaptée à l'exercice demandé. Il apparaît peu vraisemblable de pouvoir répondre en quatre ou cinq pages seulement. Rédiger en temps limité et fréquemment des commentaires au cours de l'année de préparation est sans doute le meilleur des entraînements possibles.

Les professeurs d'allemand-lettres après leur titularisation auront, pour certains, à enseigner le français autant que l'allemand. Le concours de recrutement est l'occasion de vérifier un certain nombre d'acquis langagiers et linguistiques qui fonderont par la suite leur enseignement, sans préjuger de la formation en français qu'ils recevront à l'occasion de leur année de stage. Ainsi il convient de rappeler certaines exigences :

- la correction de la langue dans la phase rédactionnelle (lexique, syntaxe et orthographe) : le niveau de langue familier est à proscrire sans hésitation (vocabulaire de la langue des réseaux sociaux, tournures elliptiques, abréviations).
- la maîtrise de notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique (conjugaison, accords, structure de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, déclinaison).

L'attention des candidats est attirée sur l'importance d'avoir à faire la preuve, d'ores et déjà, de la maîtrise de la langue française (clarté, justesse, précision). Cette langue est discipline académique, matière d'enseignement, mais aussi langue de scolarisation et de culture, et en premier lieu, vecteur de la communication pédagogique. Sous-estimer cet aspect du concours de recrutement limite grandement les chances de réussite.

### **C.2.3. Le commentaire**

#### **Le sujet et son traitement**

Le commentaire portait cette année sur un texte intitulé *Madame de Ravensbrück*, un article publié par Henri Calet dans le magazine *La Femme*, le 25 mai 1945. Un texte repris dans *Contre l'oubli* en 1956

#### *Avant de rédiger*

Dans un premier temps, le candidat procède au fur et à mesure de lectures liminaires à une analyse précise du texte (prise de notes au recto seulement des feuilles de brouillon) afin de repérer et d'isoler les éléments signifiants (sens général, sens littéral des passages, implicite suggéré par les choix d'écriture, suggestion des figures et tours). Une telle analyse conduit le candidat à formaliser une problématique littéraire, choisir des axes privilégiés de commentaire, et donc à organiser un plan qui reprendra en les organisant toutes les remarques, observations et découvertes notées précédemment (brouillons) afin de révéler les points saillants du texte dans sa forme et dans ses enjeux. C'est peu à peu, en pratiquant, au fil de la phase d'entraînement que le candidat acquerra cette méthode (notion de problématique en français) et en maîtrisera le tempo car il est important d'engager la plus forte efficacité au cours de cette première phase afin de laisser à la phase de rédaction un temps suffisant pour conserver le contrôle et de pas écrire sous le coup de l'urgence, le stress induit conduisant à relâcher l'attention et, partant, la qualité de la rédaction.

On attend des candidats qu'ils mobilisent des connaissances techniques propres à la discipline, et une solide culture générale, et d'abord en histoire littéraire. Il convient de souligner toutefois que le CAPLP est un concours de recrutement et pas un "quizz" destiné à désigner le candidat ou la candidate qui possède le plus épais catalogue de mots de la stylistique ou de la narratologie. Seules valent les notions utilisées à bon escient et surtout bien identifiées dans le texte, reliées à un axe du commentaire pour faire preuve. Citer de manière allusive une figure, même rare, sans en exploiter l'usage, se révèle plutôt contre-productif. Savoir choisir ses outils d'analyse - il en faut évidemment - est la marque du bon ouvrier-lecteur. De même, pour les manifestations de la culture personnelle. Trop peu de culture personnelle interroge sur les qualifications d'un candidat qui devra ensuite répondre devant la classe à la légitime curiosité des élèves. Trop, les correcteurs se demandent si cette masse d'informations ne masque pas une incapacité à se saisir de l'exercice du commentaire lui-même. Donc les références culturelles seront d'autant plus indispensables et donc valorisantes qu'elles viendront étayer telle ou telle partie du devoir. Et puis il y a la question du défaut de pertinence voire de l'erreur chronologique, du contresens, de l'ignorance qui s'ignore. Certes les candidats ne sont pas tenus à un savoir encyclopédique. Il est toutefois attendu qu'ils sachent par exemple exploiter les marques et indices donnés par le texte et le paratexte. Lire, lire et lire sans cesser de se cultiver. Tel pourrait être le dernier conseil, mais pas le

moindre et pas le plus rebutant, aux candidats bien décidés à mettre toutes les chances de leur côté. Lire les œuvres au programme d'abord, mais lire des romans, des recueils de poésie, des pièces de théâtre, selon son goût et les rencontres de papier, mais aussi ne pas hésiter à parcourir le plus souvent des manuels de lycée, de LP, des anthologies, des précis, des abrégés. Préparant un concours bivalent, il s'agit moins de viser l'érudition, la spécialisation, que d'élargir le plus possible ses repères et ses références littéraires et culturelles.

On attend en effet que les candidats soient capables de nuancer leur interprétation, qu'ils ne proposent pas une lecture univoque du texte à commenter, qu'ils soient par exemple capables de replacer ce texte dans un réseau intertextuel. Qu'ils ne plaquent pas des préjugés ou des grilles de lecture anachroniques. Enfin qu'ils prennent en compte la nature du texte, s'il y a lieu son appartenance à un genre littéraire identifié et commentent par exemple ici la rencontre, le mariage entre l'écriture journalistique et l'ambition littéraire de la dépasser en sublimant le modèle choisi pour un portrait comme à la sanguine.

### *Organisation du commentaire*

#### ✓ Une introduction

Son importance n'est pas proportionnelle à sa taille. L'introduction fonde les plus belles réussites comme les échecs les plus complets. Elle demande une grande attention. Elle ne peut pas être écrite "à l'inspiration", mais bien après "mûre réflexion", ce qui nécessite de prendre son temps. Pas tant pour la rédiger, que pour la concevoir. En réalité, dans le "process" qui conduit à la rédaction du commentaire, elle est davantage un aboutissement qu'un commencement. Les candidats ont toute latitude pour proposer le plan de leur choix, pour peu que celui-ci soit pertinent. On entend par "pertinent" un plan qui retient l'attention des correcteurs, qui suscite l'intérêt. Des copies ont su piquer la curiosité des correcteurs qui ont eu ainsi plaisir à suivre une pensée en mouvement.

D'une manière générale, on peut noter à cette session 2020 un effort des candidats pour respecter l'obligation de rédiger une introduction. Toutefois, l'exigence n'est pas que formelle. L'introduction établit en quelque sorte le contrat de lecture avec les correcteurs. Ce qui est promis doit être tenu. Qui plus est dans un mouvement de la pensée qui va vers un éclairage, une interprétation : les axes, ou les angles, choisis pour la réflexion et annoncés, doivent effectivement augurer d'un effort de résolution de la problématique retenue. L'introduction dit en somme le projet de lecture, au sens littéraire. Elle révèle le plan du développement des idées dans un effort de recomposition et de reclassement de tout ce qui est apparu au fil des lectures et analyses successives.

Elle s'acquiesce d'une thématization et d'une contextualisation de l'extrait proposé. Il convient d'entendre ici toute la signification du mot "extrait". Certes le texte proposé est toujours extrait d'un ensemble qui fait œuvre (roman, recueil, pièce...), et le mieux est de pouvoir le lire dans cette perspective. Cependant, au moment de "commenter", il convient de se garder d'une tentation : faire disparaître la partie derrière le tout. Au moment d'arrêter un projet de lecture, de formaliser sa problématique, il convient donc de se garder de vouloir à tout prix retrouver à l'échelle d'une page, ce que l'on sait par ailleurs des intentions à l'œuvre au fil des 250 autres. Le jour de l'épreuve du concours, il s'agit de commenter quelques paragraphes et non de disserte sur une œuvre, si belle, si patrimoniale, si porteuse de ruptures esthétiques et culturelles soit-elle.



De manière originale, le sujet de cette année demandait moins de rapprocher l'extrait proposé d'un mouvement artistique, d'un courant esthétique que de s'interroger sur la question du genre littéraire dans un contexte historique singulier, la Libération. Henri Calet (1904-1956) connaît avant la Seconde Guerre mondiale une vie personnelle compliquée, aventureuse. Il doit s'exiler. Ce moment de sa vie est marqué néanmoins par la publication de ses premières œuvres littéraires (*La Belle Lurette*, 1935). À Paris, il côtoie artistes et monde de la presse. Après la déclaration de guerre, il prend part aux combats. Il est fait prisonnier mais s'évade en décembre 1940 puis rejoint la zone libre. Il publie des articles dans la presse clandestine (*Combat*). En mai 1945, sa plume s'est affirmée. Il est présent à l'hôtel Lutetia, un palace du VI<sup>e</sup> arrondissement, ex-siège de la Gestapo à Paris, qui sert désormais de point de rencontre entre les rescapés des camps de concentration et leurs familles. De ses observations, il tire plusieurs articles, dont *Madame de Ravensbrück*, publié le 3 mai 1945 dans un magazine féminin, *La Femme*. C'est le contexte. Un contexte si particulier. Mais quel est le sujet traité par Henri Calet ?

Il est attendu que les candidats prennent de la hauteur, qu'ils mettent le sens littéral à distance, qu'il s'intéresse aux efforts de l'auteur pour plier la langue à ses exigences artistiques et ses visées intellectuelles. Ce qui importe, c'est ce qui est singulier, dans ce texte et chez cet auteur. Deux idées affleurent entre toutes après quelques lectures : la posture de l'auteur est celle d'un reporter, mais son écriture est bien celle d'un écrivain. Il brosse le portrait d'une inconnue pour saisir une vérité plus universellement partagée par toutes celles (et ceux) qui ont connu les camps de concentration. Il esquisse une silhouette, il donne à voir en accéléré un parcours. Il est proche de Balzac. Il est à l'opposé du (futur) quart d'heure warollien. Comment actualise-t-il alors un genre qui enjambe la guerre, qui est d'hier et d'aujourd'hui : la chronique (texte court) en forme de portrait (texte long à prétention biographique) ? C'est un défi pour l'écrivain. Comment retenir l'attention des lectrices d'un titre de la presse féminine déjà saturées de relations édifiantes sur le sujet du retour des déportés (c'est un défi pour le journaliste). Or à la fin, il n'y a qu'un auteur, et qu'un texte.

Au moment de déterminer la problématique et les axes, quelques erreurs peuvent alors être évitées : la question passe-partout ("Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ?"), celle qui conduit à ne privilégier qu'un aspect du texte en le sur-interprétant (ici par exemple les aspects du blason féminin traditionnel), celle qui consiste à oublier le caractère littéraire de l'exercice et à tirer le commentaire vers la dissertation historique ou sociologique. Article de presse, rédigé dans un style en apparence simple, le beau portrait publié par Henri Calet en mai 1945, n'a pas entraîné les candidats comme en d'autres circonstances à séparer l'analyse des procédés stylistiques, dans une partie dédiée. Rappelons pourtant que l'identification des procédés stylistiques, des tours, dans la classe comme sur la copie de concours, n'est pas un exercice attendu de virtuosité sèche (connaissances des notions et outils). Ce n'est pas une fin en soi. Cette quête de formes et de figures n'a d'intérêt qu'en tant qu'elle permet d'argumenter une lecture interprétative qui a défaut demeure au simple niveau des spéculations creuses.

#### ✓ Un développement

Le développement se compose en conséquence de plusieurs parties, liées entre elles, par lesquelles la réflexion progresse vers la résolution de la problématique annoncée dans l'introduction. Ces parties dont le nombre correspond à l'annonce faite dans

l'introduction se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens. Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties, de modèle type. Cependant, le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq thèmes successifs prend le risque d'une part de rédiger un catalogue thématique sans fil conducteur et sans progression vers une interprétation, et d'autre part de se disperser sans réussir à isoler d'axes de lecture forts. D'une manière générale, les candidats seront toujours attentifs à cet écueil à chaque session bien présent : un développement qui paraphrase le texte, ou peine à s'élever au-dessus du sens littéral, sans véritable explication d'ensemble.

*Quelques repères pour une lecture de « Madame de Ravensbrück »*

Quelle écriture nouvelle le journaliste doit-il mettre en œuvre pour renouveler un sujet qu'il juge convenu ? Quels « *mots neufs* » lui faudra-t-il trouver pour dire, sans prendre le risque de la rouvrir, la blessure de la femme dont il s'apprête à publier le portrait ? La réflexion peut s'organiser selon ces trois axes : 1) analyse de l'utilisation des codes du reportage, 2) le portrait d'une héroïne anonyme, 3) un article qui fusionne les genres pour transcender un sujet universel.

#### 1) Codes du reportage et écriture journalistique

L'auteur use des procédés de la presse écrite : offrir la possibilité aux lectrices de s'identifier (répétition du pronom personnel indéfini "on", questions rhétoriques interrogatives négatives touchant à l'intimité du couple, contre-point brutal à la fin du paragraphe "on se tourmente...") ; assurer la continuité narrative et garder l'attention par des procédés rhétoriques (questions juxtaposés), des ellipses syntaxiques ou des anaphores "chaque..." ; dramatiser par des expressions qui soulignent la brutalité ("femmes-forçats") ; renverser la convention épique du moment : "une absente" et pas un absent, soit une adaptation délibérée au lectorat pour qui l'auteur écrit ; donner des gages de réalité et de vérité (dates, lieux, rôle dans la résistance) et créer l'illusion d'une rencontre personnelle (révélation sur les désirs et les intentions).

Henri Calet mêle indices d'authenticité ("Ravensbrück", "Poméranie") et informations construites de telle manière que beaucoup d'aspects (faits de résistance ?) sont laissés, volontairement, dans l'ombre et ne satisfont pas aux règles habituelles de la presse (détails précis et vérifiables ?). Le seul élément factuel consolidé est le nom du camp de concentration. L'héroïne dont parle l'auteur demeure de plus muette et anonyme.

#### 2) Le portrait d'une héroïne anonyme et valorisée paradoxalement

"Mariée", "médecin", "province", "agent de liaison", "une absente", "cette femme", le lexique qui s'attache au personnage ou qui le caractérise, reste vague et interdit de l'identifier. Henri Calet tient dans l'ombre un être doublement exceptionnel. Elle est résistante et survivante. Les éléments concrets du portrait, brutalement contrastés, mettent au contraire en lumière la déchéance physique. Celle d'un être qui a subi l'entreprise de déshumanisation nazie. Ce que traduit la récurrence du pronom "elle" qui reprend "femme", et les expressions qui renvoient au tragique du camp ("bagnardes à matricule"). La marque du pluriel fait du personnage (synecdoque), en réalité la représentante de toutes les déportées. L'anonymat est donc *a contrario* la marque de l'universel, du respect pour toutes les femmes déportées, niées en tant que femmes, qui se sont battues pour leur dignité de personne humaine ("gymnastique") et se battent encore (refus de la "la

pitié") pour redevenir femme (rôle des références au blason traditionnel - les cheveux - qui jouent doublement : à la fois enjeux et symboles de la reconstruction, et en même temps éléments de différenciation entre les déportées, abaissées au rang de bêtes, et les autres femmes, réputées futiles, qui n'ont jamais été privées d'elles-mêmes). L'effacement des verbes conjugués dans le paragraphe qui décrit l'inhumanité du camp (réification) et au contraire l'usage du présent ("On est loin", "on est très près") alors qu'un imparfait serait justifié, dit la profondeur des blessures et la pleine actualité du combat mené. Henri Calet choisit d'être le porte-parole de cette femme-là ("une histoire plus belle qu'un conte"). Il raconte une histoire de réveil après avoir été victime d'un maléfice. Pas de parole rapportée mais des incises qui font entendre sa propre voix, comme on entend celle du conteur, lorsqu'il met en perspective les situations ("loin des gravures de mode", "près des bêtes").

### 3) La recherche d'une nouvelle écriture

Dans les contes existent les ogres qui se nourrissent de la chair des enfants ; il arrive que des Petits Poucets leur échappent. C'est en ce sens, que l'histoire racontée par Henri Calet est reliée à l'univers des contes. Le système concentrationnaire est tel qu'il échappe à la réalité ordinaire. Il relève d'une autre réalité, si tragique, si monstrueuse qu'on pourrait la situer du côté de l'imaginaire. Et elle est "plus belle" qu'un conte car malgré tout elle existe, cette histoire, dans la réalité ordinaire ("... ici à Paris"). Cette beauté ne doit sans doute rien à l'esthétique mais plutôt à l'intensité de sa portée didactique. Comme à Nuremberg, une catégorie juridique a dû être imaginée pour qualifier les crimes nazis, un nouveau genre de texte doit voir le jour pour rendre compte de ce qu'il y a d'extraordinaire dans le parcours de Madame de Ravensbrück. Et comme dans tout conte, le texte dira quelque chose d'universel sur la vie, l'humain, l'être au monde et la possibilité d'une résilience. L'auteur se souvient peut-être de ses lectures d'enfant, Andersen, les frères Grimm. "J'en connais une" résonne doublement comme un embrayage traditionnel (il était une fois) et comme une prise de pouvoir qui se traduit par une narration inscrite entre deux "je" ("J'en connais", "Je l'ai dit"). Le second pourrait rappeler les derniers mots de la chanson de Roland ("que Turolde declinet"), quelques mots qui revendiquent la responsabilité morale du texte. Par un discours, un commentaire sur l'histoire en train d'être racontée : pour ne pas être acteur de l'histoire, le conteur n'en est pas moins acteur du récit (toutes les marques de subjectivité, de "on" à "je" en passant par l'évocation voilée de son propre internement, "pour bien comprendre"). Par une relation privilégiée établie entre le conteur et son personnage ("vous", "votre"), un hommage double en forme d'interpellation à la deuxième personne qui sonne comme une invocation adressée à une figure mystérieuse ("grandeur", le mot est répété, "beauté" et "sublime" sont des termes qui connotent la même dimension merveilleuse). Henri Calet inversant la polarité de la synecdoque se fait l'interprète des lectrices, à moins qu'il ne les oublie soudain, juste avant l'anoblissement final par le jeu d'une simple particule ("madame de Ravensbrück"). Le conte se referme et le cauchemar devient presque conte de fée, la presque "bête" devient ("elle aura") princesse "coiffée" (double sens du mot). Inversion des valeurs. Du fait du conteur qui témoigne de la transfiguration par la souffrance endurée. Ce qui en quelque sorte l'élève lui-aussi réciproquement.

#### ✓ Une conclusion

C'est un temps de synthèse qui reprend les grands axes d'interprétation et propose si possible une ouverture en lien avec la question initialement posée.

Dans *Madame de Ravensbrück*, l'information factuelle est réduite au minimum. Est visé le dépassement de l'écriture journalistique conventionnelle. Henri Calet veut rappeler, en mai 1945, dans un magazine féminin, que la capitulation des armées nazies n'a rien effacé des traumatismes des années passées. À travers le portait pudique, respectueux et admiratif d'une survivante, il convie sans attendre ses lectrices à un devoir de mémoire que la littérature confirmera peu à peu. En 1956, il réunira ses articles dans un recueil dont le titre sans ambiguïté dira l'urgence de se souvenir, *Conte l'oubli*. D'autres que lui diront à la première personne du témoignage, et sans plus avoir besoin de la mise à distance par le conte, l'horreur des camps de concentration et d'extermination (Primo Levi, Jorge Semprún). Les déportées sauront elles-mêmes prendre la parole pour dire au féminin, sans intermédiaire, leur expérience de "bêtes" (Germaine Tillon, Geneviève De Gaulle-Anthonioz). Henri Calet aura dès mai 1945 apporté un démenti court mais convaincant à l'affirmation de Théodore Adorno qui voyait dans la réalité d'Auschwitz, la fin de toute possibilité de littérature.

### Grammaire

À la suite de votre commentaire, vous expliquerez comment les choix grammaticaux contribuent au sens du passage suivant.

Ces jours, elle court les magasins, les couturières, les coiffeurs. Qu'on l'habille, qu'on efface ces rides, qu'on farde sa flétrissure, qu'on maquille son malheur. Elle se redresse, elle paiera ce qu'il faut, elle rajeunit déjà.

Une femme seule avec sa seule énergie, qui tente de reconstruire son existence. Mais, où vend-on les crèmes, les eaux, les poudres qui effacent aussi les souvenirs et la tristesse définitive qui demeure au fond du regard ? Où est cette boutique ?

Je l'ai dit : on n'est plus accoutumé à la grandeur ni au sublime, mais bien plutôt à leurs contraires. Étrange époque. On aura vu les plus laides lâchetés et aussi les plus beaux courages.

La question de grammaire a été traitée par l'ensemble des candidats. Toutefois, on note une grande diversité dans la pertinence des réponses.

Il est bien sûr conseillé de se présenter le jour de l'épreuve en capacité d'identifier les classes grammaticales avec précision. Trop de réponses sont laconiques, allusives, voire erronées. Il est important que les candidats désireux de mettre toutes les chances de réussite de leur côté ne négligent pas cet aspect de la préparation. Il faut souligner que de nombreux professeurs d'allemand-lettres en exercice dispensent un enseignement de français. Que cet enseignement vise à développer chez leurs élèves la compétence de maîtrise de la langue française (poursuite des objectifs du domaine 1 du Socle commun) et que « Maîtriser la langue française à des fins de communication » et « Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement » sont deux compétences inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Certes, l'année de formation en INSPE permet de travailler cette matière académique et pédagogique, et de se former, mais il est illusoire de penser, de ce fait, que "cela peut attendre". Il est nécessaire que le temps de préparation dédié au concours soit aussi un temps de remédiation et de mise à niveau pour le futur professeur qui pourra

pour commencer prendre appui sur la *Grammaire du français. Tome 1<sup>er</sup>. Terminologie grammaticale* récemment mise à disposition sur le site Eduscol (Télécharger la [grammaire du français](#)). Cet ouvrage de **terminologie grammaticale** a pour vocation d'**énumérer, de définir et d'illustrer les notions grammaticales** dont la connaissance est requise pour enseigner la grammaire dans les classes des premier et second degrés.

Par ailleurs, un relevé même exact des points grammaticaux ne répond que partiellement à l'attendu de la question. L'enjeu de l'exercice n'est pas d'établir un « catalogue des outils grammaticaux » sous forme énumérative sans analyse ni liens avec le sens du texte, ce qui *in fine* donne sa pertinence à la "question de grammaire". Comment connaissances littéraires, stylistiques et grammaticales peuvent s'étayer les unes les autres pour construire une interprétation, une lecture littéraire la plus riche, la plus révélatrice (dévoilement du sens) possible et la plus propre à apprécier un texte et lui conférer toute sa valeur ? C'est l'enjeu.

Enfin, la "question de grammaire" n'appelle pas une analyse des procédés littéraires car c'est justement le propre du commentaire demandé. Il est bien question d'étayage mutuel et pas de confusion des approches.

Pour conclure, reposons la question du soin et du sens. En effet, certaines réponses semblent avoir été rédigées dans l'urgence tant la graphie et la mise en forme expriment précipitation et inconfort intellectuel. Il peut donc être judicieux de travailler la partie "grammaire" dès le début de l'épreuve en ne distinguant pas au moment des premières passes de lecture analytique, dans la recherche préalable des effets, ce qui relève du style et ce qui relève de la langue. Deux conséquences en découlent : la possibilité dès la rédaction du commentaire de mobiliser des points de langue au service de l'interprétation du texte puis, sans bien sûr préconiser ce qui risquerait d'apparaître comme des redites, l'opportunité au contraire d'approfondir la démonstration au moment de traiter la question de grammaire, particulièrement au sujet du paragraphe qui est délimité par la consigne. Ce choix un peu tactique optimisera la gestion du temps, et minimisera le risque de ne pas être en mesure de produire une réponse à hauteur des exigences du concours. Enfin, si plus haut on a pu souligner un risque d'erreur que l'on pourrait dire d'échelle ou de perspective (confondre l'extrait et l'œuvre dont elle procède), il n'est peut-être pas inutile de mettre en garde ici, contre le risque inverse. Certes l'explication grammaticale demandée s'applique à quelques phrases du texte, mais à l'échelle d'un "extrait", il n'est sans doute pas inutile de "comprendre" les choix grammaticaux retenus par l'auteur dans une perspective un peu plus étendue. On rappelle ainsi que l'extrait a été choisi et retenu pour sa cohérence. Il y a sans doute quelques raisons à cela. User de la langue française de manière singulière, et donc littéraire, est assurément de celles-ci.

Le candidat pouvait donc s'atteler à démontrer que ce passage situé peu avant la fin de l'article, est marqué par l'emploi de procédés grammaticaux contribuant à créer des effets d'insistance et d'urgence.

3 axes étaient envisageables :

1. L'emploi des pronoms personnels

- le pronom personnel de la troisième personne du singulier « elle » désignant Madame de Ravensbrück domine. Son emploi anaphorique dans la troisième phrase permet d'accélérer le mouvement de sa renaissance (« *Elle se redresse, elle paiera ce qu'il faut, elle rajeunit déjà* »). Ce pronom, omniprésent dans le texte, s'efface néanmoins après cette énumération : « elle » est enfin singularisée (« *une femme seule* »), retrouvant enfin le statut d'être humain qui lui avait été dénié durant sa captivité. Ce retour à un statut d'individu unique trouvera son aboutissement au moment de l'*excipit*, quand la femme retrouvera enfin un nom.
- Face à « elle », une société floue caractérisée par l'emploi du pronom indéfini *on*, qui désigne les gens chargés de rendre à la femme sa dignité (« *Qu'on l'habille...* »). Cet emploi également anaphorique permet une focalisation presque cinématographique sur le personnage émergeant d'une foule indéterminée, comme si autour d'elle, la foule devenait floue et anonyme, modifiant ainsi la perspective. Il donne également à la phrase un rythme incantatoire, comme une imploration à prendre soin de cette femme.
- L'unique occurrence de la première personne du singulier renvoie à Henri Calet à sa fonction de journaliste : « *Je l'ai dit : on n'est plus habitué...* ». La juxtaposition des deux propositions le situe aussi du côté de la foule ; sa singularité n'apparaît qu'à travers sa parole.
- À la fin du passage, le pronom indéfini *on*, qui ne s'emploie que pour désigner des êtres humains, joue sur l'indéfinition pour faire le lien entre le journaliste qui parle et qui voit (« on aura vu ») et l'être humain parmi les autres êtres humains dont il partage l'émotion.

## 2. Modes et temps

- On note la valeur d'actualité du présent dans le premier paragraphe, que ce soit l'indicatif présent soulignant l'urgence de la réinsertion de la femme dans la vie (« *elle court* »), ou bien les quatre subjonctifs présents qui ont valeur d'exhortation (« *Qu'on l'habille...* »). Le présent a ici une valeur performative : écrire la résurrection, c'est déjà l'accomplir (« *elle se redresse (...)* *elle rajeunit déjà* »).
- L'emploi unique d'un futur simple entre deux verbes au présent permet d'inscrire la femme dans l'avenir (« *Elle paiera* »). Elle n'est plus la revenante, rescapée de Ravensbrück, mais une femme qui sait ce qu'elle a à faire pour retrouver sa place dans le monde des vivants.
- La valeur de vérité générale de l'indicatif présent dans le second paragraphe (« *où vend-on...* ») interpelle directement les lecteurs et surtout les lectrices, comme si les questions qui leur sont posées relevaient du simple renseignement.
- L'utilisation du futur antérieur « on aura vu » étonne car le lecteur s'attend plutôt à un passé composé (« on a vu »). Le choix d'Henri Calet d'un temps qui marque le regard rétrospectif ancré dans un processus non encore révolu ancre plus fortement le lecteur dans l'énonciation et souligne la certitude de la leçon à tirer de la période qui s'achève.

## 3. La syntaxe

- On relève des interrogations rhétoriques répétées au deuxième paragraphe : les questions posées, par leur répétition, renvoient à un rapport direct entre l'auteur et les lecteurs et visent à susciter la réflexion de ces derniers. Cette oralité de la syntaxe permet l'implication directe des lecteurs.
- Nombreuses propositions indépendantes juxtaposées dans le premier paragraphe (« qu'on l'habille, qu'on efface... son malheur » / « elle se redresse, elle paiera ce qu'il faut... ») ; phrase averbale (« Une femme seule... », « Étrange époque ») : les phrases semblent se

télescoper au rythme des émotions. La syntaxe utilisée par Henri Calet marque ainsi l'afflux des émotions et l'urgence.

- Le choix de la phrase averbale (« *Une femme seule...* ») permet d'isoler et de mettre en valeur l'adjectif, repris en chiasme (« *sa seule énergie* »).